



## MARATHON RELAIS SUR PISTE

**42,195 Kms par équipe de 3 Coureurs**

L'épreuve se déroulera le 15 Juin 2019 à 9h30  
sur la piste du stade de Beauchamp Avenue de l'égalité

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pré inscription par courrier	15€ par équipe
Inscription sur place	18€ par équipe

#### ARRET DES INSCRIPTIONS : 45 MIN AVANT LA COURSE

Les dossards seront à retirer sur place le jour de la course de 8h à 9h15

### BULLETIN D'INSCRIPTION POUR UNE EQUIPE

#### POUR ENVOYER VOTRE BULLETIN

Mr et Mme LEONARD Thierry - 23 Avenue  
Des Chênes - 95250 BEAUCHAMP  
Tél : 06-11-71-12-01  
Mail : acb.athletisme@gmail.com  
(avant le **12 Juin 2019** accompagné du règlement  
à l'ordre de l' **AC BEAUCHAMP**)

Le bulletin est téléchargeable sur le site de l'ACB  
<http://acb-athletisme.fr>

**Toute inscription incomplète ou sans règlement  
ne sera pas validée**

L'épreuve est ouverte aux coureurs de **cadets**  
(2002-2003) à **vétérans**

L'épreuve n'ayant aucun caractère officiel, aucun  
certificat médical n'est demandé. Chaque coureur  
s'engage à être en bonne santé.

Nom de l'équipe				
Noms des coureurs	1.			
	2.			
	3.			
Catégorie*	Homme	Femme	Mixte	

\* rayer les mentions inutiles

Coordonnées pour l'équipe	
Adresse	
Tél	
Mail	

#### L'EPREUVE

La course se déroule en relais de 3 coureurs  
Un changement de coureur devra s'effectuer toutes les 15 minutes  
A chaque coup de sifflet -toutes les 15 minutes- les coureurs en piste terminent leur  
tour et passent le relais aux coureurs suivants  
Durant toute l'épreuve l'ordre des relais est à la discrétion de chaque équipe.  
Les 3 coureurs de chaque équipe doivent prendre au moins 1 relais durant l'épreuve.

#### CLASSEMENT

Un classement sera fait par équipe. Distribution des récompenses à la 1ère équipe Homme, à la 1ère équipe Femme et à la 1ère équipe Mixte (indépendamment de la catégorie de chaque coureur). Une médaille sera remise à tous les participants.

#### ASSURANCE

RESPONSABILITE CIVILE: Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance:  
Assurance FFA

INDIVIDUELLE ACCIDENT: les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance  
liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer.

#### DROIT A L'IMAGE

Les concurrents autorisent expressément les organisateurs de la course ainsi que leurs  
ayants droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur  
lesquelles ils pourraient apparaître.

**Le règlement complet est disponible sur le site du club: <https://acb-athletisme.fr>**